

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30
Présents : 25
Pouvoirs : 2
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0

Le un février deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 24 janvier 2024

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI)

ABSENTS :

FAVREAU Gilles (CCVAI) FRAISE Dominique (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

SIMON Frédéric (CCVAI)

POUVOIRS :

BRUSQ Frédéric (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI) CHERBLAND Henri (CCVAI) représenté par REBOUX Alain (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Demande de subvention DETR 2024 pour la rénovation de la salle de sports de Saint-Germain Laval

Monsieur le Président expose le projet de rénovation de la salle de sports de SAINT GERMAIN LAVAL dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'un avant-projet définitif à 1 740 500 € HT soit 2 088 600€ TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2024(DETR)

Les montants de travaux présentés dans le dossier DETR n'incluent pas les dépenses liées au traitement total de l'enveloppe, l'amélioration des équipements techniques et la pose de cellules photovoltaïques qui feront l'objet d'une demande de subvention dans le cadre du Fonds Vert.

Ainsi les dépenses présentées dans le cadre de la DETR sont :

- Accessibilité PMR
- Création de rangées de gradins
- Aménagement d'un sas d'entrée pour le collège
- La réhabilitation des vestiaires
- La création d'espace de stockage

Le montant des dépenses présentées dans le cadre du dossier DETR s'élèvent ainsi à 706 000€. La subvention sollicitée est donc de 141 200€ (20%)

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre d'assistance à maîtrise d'ouvrage : juin 2024

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : D2but 2025

Date prévisionnelle de fin de l'opération : décembre 2025

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et ou/représentés

Article 1 : APPROUVE la réalisation du projet présenté estimé à 1 740 500€ HT

Article 2 APPROUVE le plan de financement exposé

Article 3 : AUTORISE le Président à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR 2024 et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 01/02/2024

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu

de la réception en Sous-Préfecture le : 02/02/24

et de la publication le : 02/02/24

Le Président,

